



Table des matières :

1. Edito
2. Dicastère des Ecoles et des places de sports
3. Ecoles
4. Halle de sport
5. Jardins d'enfants
6. Bibliobus
7. Eclairage public - LED
8. Déchets encombrants combustibles-DEC
9. Parc du Doubs
10. Espace Jeunes des Franches-Montagnes
11. Epuration – Déchets dans les WC
12. Migrants
13. Déneigement
14. Eclairage public – Elagage
15. Chemins
16. Compensation de terrains en zone à bâtir
17. Permis de construire
18. Conclusion

Edito

Mesdames et Messieurs, Chers habitants de Montfaucon,

Nous voilà déjà arrivés à la fin de l'année 2016. Les autorités communales, comme de coutume se font un plaisir de vous faire part des quelques nouvelles concernant notre commune.

Ces 12 mois de l'année se sont écoulés dans notre village sans vraiment grand chambardement. Après un hiver très clément et pour ainsi dire sans neige, nous avons dû subir les méfaits d'un printemps bien pluvieux qui a causé passablement de problèmes surtout dans le cadre de l'agriculture. Heureusement, un très bel été et un magnifique automne ont bien compensé le mauvais temps passé.

Toutefois, j'espère que ces mois de l'année 2016 ont été pour tous un peu source de bonheur et de satisfaction. Pour les personnes, qui peut-être ont été affectées par la maladie ou des problèmes d'autres genres, je leur souhaite un bon et plein rétablissement et un dénouement clair et satisfaisant de leurs affaires.

Les autorités communales se sont attelées à suivre et à résoudre les quelques affaires courantes relatives à l'administration et à mettre en application toutes les nouvelles normes et directives découlant des nouveaux règlements.

Une réalisation très importante au sein du village a été l'installation de nouvelles lampes pour l'éclairage public. Une première partie a été réalisée ce printemps et une autre à la fin de l'automne. Ce projet pourra permettre une importante économie financière et énergétique à la commune. D'autres petits projets sont en cours de réalisation. Un grand projet sera la mise en application de la nouvelle loi sur l'eau : loi émanant des chambres fédérales.

Suite à la mise en application des mesures économiques « OPTI-MA » de la part du Canton du Jura, il faudra s'attendre à des restrictions et à certains remaniements surtout dans le cadre de l'enseignement. Un projet est en cours d'étude concernant notre cercle scolaire, même si pour les 5 à 6 prochaines années, nous n'avons pas de souci à nous faire.

Je vous invite à lire, dans les divers exposés des responsables de dicastère, tous les objets traités dans le courant de l'année 2016 qui vient de s'écouler.

Même s'il apparaît de plus en plus difficile et compliqué de suivre et mettre en pratique les nouvelles lois et dispositions imposées par la Confédération et le Canton, le Conseil communal fait tout son possible pour mieux écouter, comprendre et réaliser, dans ses possibilités, les vœux de chaque citoyen.

Il est parfois difficile de faire comprendre que certains projets doivent être présentés en bonne et due forme avec tous les documents requis; il est encore plus difficile d'expliquer qu'ils ne puissent pas être réalisés, ou ne trouvent pas de consensus auprès des autorités. Il faut comprendre que celles-ci doivent répondre et se justifier auprès d'instances supérieures, sans déroger aux règlements en vigueur. Je pense qu'une saine discussion et entente pourrait résoudre bon nombre de problèmes.

Suite aux bonnes rentrées fiscales de ces dernières années, les comptes communaux sont satisfaisants; il ne faut pas pour autant trop se réjouir, la commune va recevoir moins de la péréquation financière et les charges incompressibles sont de plus en plus importantes.

Le 8 décembre a eu lieu l'assemblée des ayants droit de notre commune. Le Conseil communal proposait aux ayants droit un échange de terrain agricole pour libérer du terrain en zone constructible grevé du droit de jouissance. Malheureusement, la proposition du Conseil n'a pas été acceptée. A se demander si tous les citoyens cherchent leur propre intérêt ou celui de la commune.

Je tiens à remercier toute la population de Montfaucon pour la grande sensibilité qu'elle manifeste vis-à-vis des requérants qui résident dans notre commune. Un grand merci particulier aux sociétés qui les ont intégrés au sein de leurs membres.



Je remercie les sociétés locales et leurs dirigeants pour leur travail accompli au sein de la commune, pour leur engagement et leur dévouement. Cela contribue à relever la vie récréative, associative et culturelle de notre village.

Merci aux membres des diverses commissions et à tous les employés communaux qui ont contribué au bien-être de tous.

Un merci tout particulier et félicitations aux membres du Conseil communal qui œuvrent durant toute l'année pour gérer avec compétences les affaires de notre commune. Je souhaite qu'ils puissent continuer leur excellent travail pour le confort et le bien-être de toute la population.

J'invite tout le monde à participer aux diverses manifestations qui auront lieu le 30 décembre prochain et durant l'année 2017 pour commémorer et fêter le 40^{ème} anniversaire du rachat des terrains acquit par la Confédération pour l'implantation d'une place d'armes aux Franches-Montagnes et rendre ainsi hommage à toutes les personnes qui ont combattu pour cette noble cause.

Pour terminer, j'aimerais apporter un modeste salut et un mot de réconfort à toutes les personnes souffrantes ou endeuillées : qu'elles puissent surmonter avec courage et résignation les épreuves auxquelles elles sont soumises.

Je souhaite enfin à toute la population de Montfaucon de belles et joyeuses fêtes de fin d'année et une année 2017 pleine de joie, bonheur et surtout une excellente santé.

Merci pour la confiance que vous témoignez aux autorités communales et encore bonne année.

Giovanni Todeschini, Maire

Dicastère des Ecoles et des places de sports

Voici maintenant quatre ans que je siége au sein du Conseil communal et, comme vous le savez certainement, je suis responsable du dicastère des écoles, mais aussi du bâtiment scolaire et des places de jeux. Je suis heureuse de vous apporter quelques informations concernant mon dicastère.

Pour terminer, je tiens à présenter quelques remerciements au personnel et à mes collègues du Conseil communal qui m'entourent et m'aident dans ma tâche. Merci également à vous, habitants de Montfaucon, de votre confiance et de votre soutien.

Je vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année.

Pierrette Aubry, Conseillère communale

Ecoles

En ce qui concerne les écoles, tout fonctionne à merveille. Les relations entre la commission d'école, la direction et les autorités communales sont au beau fixe. Depuis 2012, ouverture du nouveau complexe scolaire, bien des travaux ont encore été exécutés afin d'améliorer cet espace. Les classes sont maintenant toutes bien agencées et elles sont équipées d'appareils informatique de qualité et performants. Je peux vous affirmer que vos enfants ont entre leurs mains tout ce dont ils ont besoin pour faire de bonnes études.

Pierrette Aubry, Conseillère communale



Halle de sport

En dehors des sociétés locales qui utilisent chaque semaine la salle de sport, nous louons régulièrement le complexe (halle de gym, cuisine et hall d'entrée) pour des mariages, des assemblées, des lotos, des jass ou autres manifestations. La fonctionnalité des infrastructures mises à disposition est reconnue par les usagers et je suis sûre que le nombre des locations continuera d'augmenter.

Pierrette Aubry, Conseillère communale

Jardins d'enfants

Le tourniquet de la place de jeux du centre du village a été rénové cette année, il a retrouvé une certaine « jeunesse ». Les places sont entretenues et tondues régulièrement. Malheureusement, et malgré nos avertissements, nous constatons encore trop souvent que certains propriétaires de chiens laissent vagabonder leurs canidés et ceux-ci en profitent pour déféquer dans ce jardin public. Triste époque...

Pierrette Aubry, Conseillère communale



**Bibliobus**

Cette année, je profite du Journal Info pour vous parler d'une assemblée à laquelle j'ai participé en juillet dernier, une assemblée lors de laquelle j'y ai trouvé énormément d'intérêts, celle du Bibliobus.

Le Bibliobus a pour mission de promouvoir la lecture, l'accès à la culture et à l'information pour la population de la région qu'il dessert. Les autorités communales sont souveraines en ce qui concerne le passage du Bibliobus dans leur commune, elles participent aux frais de fonctionnement du Bibliobus en versant une contribution basée sur le nombre d'heures de stationnement et nous sommes heureux de vous en faire profiter. Reconnu d'utilité publique, le Bibliobus de l'UP est subventionné par les cantons du Jura et Berne.

Comme de nombreuses autres institutions, le Bibliobus a été concerné par les mesures du programme Optima, visant à réduire les dépenses de la République et Canton du Jura. Le montant de la subvention allouée a été diminué d'environ Fr. 15'000.- en 2015.

Malgré cela, il était nécessaire de remplacer l'ancien bibliobus, mis en circulation en 1993, et qui avait presque atteint les 300'000 km. Celui-ci a été racheté par un particulier, qui envisageait de le transformer en atelier de réparation ambulante.

Depuis septembre 2015, un bus flambant neuf sillonne les routes du Jura et du Jura bernois. Ce nouveau véhicule répond entièrement aux attentes des lectrices et lecteurs, il a un espace accueillant et son habillage est coloré.

Nous comptabilisons 102 personnes inscrites (ce qui sur un total d'environ 600 habitants est remarquable !). Les abonnés de notre commune se répartissent ainsi :

53 enfants – 3 étudiants/apprentis
43 adultes – 13 retraités.



Le lieu de stationnement du bus se situe devant la Poste et les horaires pour Montfaucon sont les suivants :

| |
|----------------------|
| Samedi 08h45 à 11h45 |
|----------------------|

| | |
|------------------------------|-------------------|
| 24 décembre 2016 | 2 septembre 2017 |
| 4 février 2017 | 30 septembre 2017 |
| 4 mars 2017 | Lundi 23 octobre |
| 1 ^{er} avril 2017 | de 16h00 à 19h00 |
| 6 mai 2017 | (en remplacement |
| 3 juin 2017 | du 28 octobre) |
| 1 ^{er} juillet 2017 | 25 novembre 2017 |
| | 23 décembre 2017 |

Les tarifs des cotisations Standard sont :

Enfants : Fr. 5.-

Etudiants-apprentis-AVS : Fr. 12.-

Adultes : Fr. 18.-

Famille : Fr. 35.-

Valable pour une année civile.

M. Serge Vifian, co-président de l'UP (Université populaire) et présent lors de cette assemblée, rappelle que l'association de l'UP organise des cours dans les districts du canton. Celui-ci est à la recherche de personnes désireuses de donner des cours ou de faire partie des organisateurs. Les intéressés voudront bien prendre contact avec Mme Simone Hofstetter des Genevez 032/484.96.83 ou à l'adresse e-mail suivantes :

franchesmontagnes@upjurassienne.ch

« Le 28 octobre 2017 », l'UP fêtera un double anniversaire : les 60 ans de sa création et les 40 ans de la mise en service du Bibliobus. A cette occasion, toute la population sera invitée à une fête d'anniversaire qui se tiendra sur le site de la Fondation rurale interjurassienne à Courtemelon. Le programme, en cours d'élaboration, promet de belles surprises.

Pierrette Aubry, Conseillère communale

**Eclairage public – LED**

La 2^{ème} et dernière étape de remplacement des lampes à mercure et sodium retrofit par des lampes LED touche à son terme. Cet investissement communal de 138'000.- (dont 60'000.- de dons) a permis non seulement de supprimer les luminaires ne répondant plus aux normes actuelles mais également de faire des économies de consommation électrique. Pour l'année 2016, avec seulement la moitié du projet mis en service, c'est environ 20'000 KWh (-28%) d'économie.

Le Conseil communal a également profité de remettre en état les luminaires qui ne fonctionnaient pas correctement.

Melina Brühlhart, Conseillère communale



Déchets encombrants combustibles – DEC

Les 2 ramassages de DEC des Sairains ont été supprimés. Le lieu de ramassage des DEC est donc dès 2017 le même pour tous les citoyens. Vous pourrez ainsi déposer vos Déchets Encombrants Combustibles, 9 fois par an, dès le samedi précédent le jour du ramassage, sous le hangar communal de Montfaucon. Nous vous remercions de prendre note de cette modification.

Melina Brülhart, Conseillère communale



Parc du Doubs

Cette année, le Parc du Doubs a décidé de rencontrer tous les Conseils communaux qui font partie du Parc, ceci afin de montrer les projets qui ont été réalisés et présenter les futurs projets.

Ainsi, l'équipe du Parc nous a rendu visite au mois d'octobre dernier. Cette démarche est constructive car nous ne connaissions pas très bien la mission du Parc et les projets qui étaient réalisés. Nous avons pu également soumettre quelques idées de projets.

En résumé, la qualité des projets va en s'améliorant et il y en a de plus en plus des concrets et visibles comme par exemple le martéloscope en pâturages boisés.

Il est à noter que les finances sont saines et que le Parc arrive également à trouver des sponsors privés pour concrétiser certains projets. De plus, il est intéressant de savoir qu'un franc investi par les communes permet d'en recevoir environ douze supplémentaires.

En ce qui concerne les projets futurs, il y en a un qui est intéressant pour les communes au niveau de l'énergie. Ce programme qui se nomme Peace Alps est subventionné par Interreg et a pour but principal de réduire les émissions de CO2.

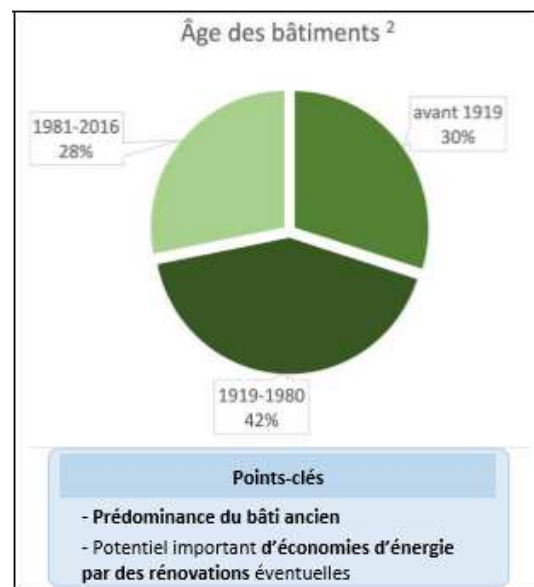
Ainsi Le Parc du Doubs, en collaboration avec Le Parc de Chasseral, a organisé une entrevue avec les communes membres des deux Parcs afin de présenter les objectifs suivants :

- L'identification des ressources et des potentiels énergétiques
- La mise en œuvre d'actions concrètes
- L'encouragement de synergies entre communes

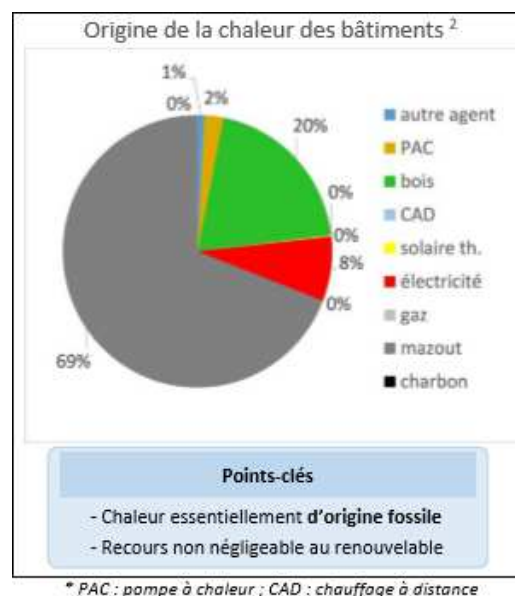
Afin de faire un état des lieux et d'identifier le potentiel énergétique. Chaque Commune membre du Parc a reçu une fiche-énergie.

Ci-dessous, 2 graphiques intéressants de la fiche énergie de notre commune :

1) La répartition par âge des bâtiments



2) L'origine de la chaleur des bâtiments



Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancé de ce projet.

Gilles Surdez, Conseiller communal



Espace Jeunes des Franches-Montagnes

Présentation



Situé au Noirmont dans les locaux de l'ancien restaurant de l'Union, cet espace dédié aux jeunes de 12 à 18 ans a ouvert ses portes en 2004. Ce lieu de rencontre et d'animation accueille les adolescents des Franches-Montagnes du mardi au vendredi (voir les horaires sur site Internet). Les 2 animatrices chargées de l'encadrement et de la programmation des activités fournissent un travail exemplaire depuis plusieurs années. Toujours en recherche de nouveautés, d'adaptations, de modifications, elles n'ont de cesse de vouloir garantir et offrir des services de qualité gage de leur grand professionnalisme. Leur sérieux et leur implication sont exemplaires et reconnus par les organismes en charge de la surveillance de cette structure.

Prestations

- Un **accueil** et un **accompagnement** menés par des professionnels avec des jeunes de 12 à 18 ans dans les Franches-Montagnes. Un encadrement associatif, un apprentissage ludique et progressif de l'autonomie, de la gestion et une responsabilisation pour les jeunes.
- La réalisation d'un **programme mensuel** avec des activités originales favorisant l'intégration et la valorisation des jeunes.
- La mise en place **d'ateliers d'expression divers** : théâtre, vidéo, décoration, cuisine, etc. favorisant l'autonomie, la promotion de la santé, l'ouverture et l'expression de ces jeunes. Les activités proposées sont financées par les communes des Franches-Montagnes, les dons des membres, ainsi que la participation des jeunes.
- La **participation à la vie courante et aux organisations des communes alentours** comme par exemple la vente de confettis à Carnaval ou différentes activités au Festival du Chant du Gros. A relever également que les "anciens" d'Espace Jeunes se sont mobilisés et ont permis la réalisation du P'tit du Gros qui est la 4ème scène du festival
- L'organisation de **sorties diverses** : sports, cultures, rencontres, etc.
- L'organisation dans ses locaux de **soirées à thème**, de discos ou d'anniversaires.
- Dans la mesure du possible, Espace Jeunes peut organiser des **activités décentralisées** dans les écoles ou les lieux fréquentés par les jeunes dans les autres communes francs-montagnardes.

Programme décembre 2016 et janvier 2017

- Vendredi 2 décembre: animation par Roman « Vendredi tout est permis » - souper kebab
- Vendredi 9 décembre: halle de gym de 20h-22h - souper surprise pour départ de Roman
- Vendredi 16 décembre: souper de Noël élaboré avec les jeunes
- Vendredi 23 décembre: Espace-Jeunes fermé
- Fermeture durant les vacances de Noël du 23 décembre au 9 Janvier
- Vendredi 13 janvier: halle de 20h à 22h pour entraînement en vue du tournoi du 28 janvier
- Vendredi 20 janvier: souper du Petit Nouvel An, soirée disco
- Mercredi 25 janvier : animation avec Addiction Jura
- Vendredi 27 janvier: fermeture à 18h30
- Samedi 28 janvier : tournoi INTER-CENTRES (Foot, Uni-Hockey, Volley)

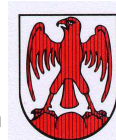
Le mot des animatrices

Nous voulons, par notre lieu d'animation, offrir aux jeunes un endroit où ils se sentent à l'aise, libres d'être qui ils sont et de développer leur sentiment de solidarité. Nous désirons que les adolescents soient les acteurs de l'Espace Jeunes, qu'ils mettent leur énergie et leur créativité pour le faire vivre pleinement et qu'ils amènent leurs envies et leurs projets. Nous souhaitons que ce lieu de rencontres apporte beaucoup de satisfaction, de joie et que chacun s'enrichisse de nouvelles expériences. Pour arriver à nos objectifs, il est prioritaire d'instaurer un climat de confiance avec les jeunes, de les reconnaître dans ce qu'ils sont pour faciliter l'échange et le dialogue, gage d'une relation de qualité. Nous désirons aussi apprendre aux jeunes à être autonomes, responsables et respectueux. Pour ce faire, nous sommes là en tant qu'adultes de référence pour répondre à leurs questions, leur donner des pistes de réflexion et les accompagner dans leur projet de vie.

Laurence Surdez, Léna Choffat

Site Internet : www.espacejeunes-fm.ch

Vincent Hennin, Conseiller communal



Epuration – Déchets dans les WC

Nous trouvons trop souvent dans la grille à l'entrée de la STEP des déchets qui ne devraient pas être jetés dans les canalisations. Voici une liste non-exhaustive de déchets dont la fin de vie se trouve dans un sac poubelle : coton tige, lingettes diverses, tampon hygiénique, serviette hygiénique, Ces déchets peuvent entraîner des dégâts dans les pompes et autres éléments mécaniques de la STEP et par conséquent de grands frais de réparations.

Merci de changer vos habitudes pour augmenter l'espérance de vie de notre STEP et diminuer les frais d'entretien.

Melina Brülhart, Conseillère communale

Migrants

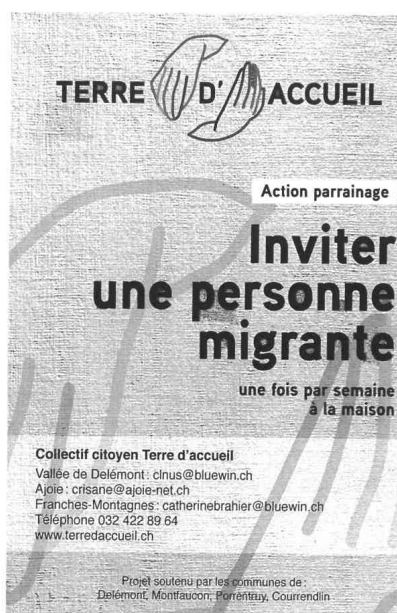
Le Collectif citoyen « Terre d'accueil » lance une action de parrainage afin d'apporter une aide concrète aux migrants et afin de procéder à un échange culturel libre en établissant un contact personnel avec ces personnes notamment dans la pratique du français et la découverte de notre pays et de nos institutions.

Le Collectif se tient à disposition de toute personne intéressée selon les coordonnées suivantes :

Té. N° 032/422.89.64

E-mail : catherinebrahier@bluewin.ch

Site Internet : www.terredaccueil.ch



Déneigement

L'hiver s'étant gentiment installé, quelques règles sont à respecter :

- Il est strictement interdit de mettre de la neige sur les trottoirs ou les routes, cette pratique pourrait s'avérer dangereuse et avoir des conséquences graves pour les piétons et les automobilistes.
- Les détenteurs de véhicules parqueront dans les endroits qui ne gênent pas aux travaux de déneigement.
- En ce qui concerne le déblaiement des neiges, nos employés communaux font le maximum afin que les places et les trottoirs soient déblayés, salés ou gravillonnés afin que la sécurité soit assurée sur l'ensemble du territoire communal

Etienne Chenal, Conseiller communal

Eclairage public – Elagage

Les propriétaires de terrain qui ont des arbres à proximité des nouveaux lampadaires sont priés de couper les branches qui gênent le bon fonctionnement de ceux-ci.

Il en va de même pour les haies qui gêneraient le passage du tracteur communal et des piétons.

Etienne Chenal, Conseiller communal

Chemins

Comme chaque année, nous remettons en état certains tronçons. En 2016, nous avons procédé à un gravillonnage dans le secteur du Prépétitjean en direction de La Combe ainsi qu'un tronçon aux Peignères.

Au printemps, c'est la commission des chemins, après une visite, qui décide des tronçons à rénover car c'est dans le courant de l'hiver que les routes subissent les plus gros dégâts.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, à toutes et tous, mes meilleurs vœux, une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

Etienne Chenal, Conseiller communal



Compensation de terrains en zone à bâtir

Comme vous l'avez certainement déjà constaté, à Montfaucon, il n'y a plus beaucoup de possibilités de construire et de trouver un appartement. Effectivement, il y a encore une parcelle communale à vendre et il ne restera plus que des parcelles de privés thésaurisées.

De plus, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), aucun classement en zone à bâtir ne peut plus être réalisé dans le canton sans compensation équivalente jusqu'à l'approbation de la révision du plan directeur cantonal par la Confédération, prévu en 2017.

En ce qui concerne notre Commune, nous avons encore la chance d'avoir du terrain qui se trouve en zone à bâtir. Cependant, grevé du droit de jouissance des pâturages, il doit être également compensé. C'est ainsi que nous avons proposé aux ayants droit de compenser 1 pour 1 ces dernières zones susceptibles de nous amener quelques habitants supplémentaires. Une des parcelles étant propice à la construction d'un petit locatif.

Effectivement, il serait très bien de pouvoir accueillir quelques familles, non pas pour des rentrées fiscales mais plutôt pour pérenniser le nombre de classes d'écoles qui reste toujours fragile. Si on prend les chiffres des prochaines années, le nombre d'élèves est en baisse.

Malheureusement, c'est avec déception que nous avons appris le vote négatif de l'assemblée des ayants droit du 8 décembre dernier. Il nous semblait que l'échange proposé était équitable, mais un argument qualitatif a été prononcé. Cet argument, de dernière minute, surprend tout de même quelque peu les membres du Conseil communal, car l'exploitant actuel de ces terres semblait s'en satisfaire pleinement et la Commission des pâturages était d'accord avec la proposition du Conseil communal.

Pour ne pas commencer une polémique, nous allons tout simplement faire les choses dans les règles de l'art et s'approcher de Courtemelon afin de comparer les terrains et obtenir une évaluation objective.

Œuvrant pour l'intérêt général du village, nous espérons pouvoir trouver très rapidement un « terrain » d'entente.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier.

Gilles Surdez, Conseiller communal

Permis de construire

Durant l'année 2016, les dossiers suivants ont été traités par le Conseil communal :

1. Sprunger Ernest
- Transformation du rural et construction d'une écurie à chevaux
2. Salt Mobile SA & Swisscom SA
- Echange et ajout d'antennes sur l'installation de communication existante.
3. REKA
- Démontage du garage existant et construction d'un pavillon à vélos.
4. Neuhaus Georges
- Entretien et réfection du hangar existant.
5. Bueche Josette
- Pose de panneaux photovoltaïques.
6. Brülhart Melina
- Aménagement d'une terrasse en remplacement du balcon.
7. Miguel David
- Ouverture d'une fenêtre et pose d'un Vélux.
8. Gerber Paul
- Agrandissement du rural et démolition d'un garage.
9. Villat Jean-Claude
- Agrandissement du hangar agricole.
10. Zanetti Reto
- Construction d'un couvert à voiture.
11. REKA
- Construction d'une tour et de jeux.
12. Theytaz Stéphane et Viviane
- Rénovation et isolation du toit.
13. Chaignat Denis
- Transformations du bâtiment n° 26, remplacement du chauffage et pose de panneaux solaires.
14. Chaignat Manon et Aubry Simon
- Transformations du bâtiment n° 128, construction d'une lucarne et d'une terrasse et remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur.



15. Giorgio Daniele
- Création d'une chambre et d'une véranda sur la terrasse existante, aménagement d'une terrasse avec couvert et démolition d'un cabanon.
16. Amstutz Roland
- Rénovation du toit et des façades.
17. Miserez Jean-Luc et Elisabete
- Construction d'un garage, d'une pergola et d'une piscine.
18. Miserez Chantal
- Changement des lames de façades.
19. Wirthlin Peter
- Pose de panneaux photovoltaïques.
20. Chevillat Denis
- Agrandissement du bâtiment n° 41A.
21. REKA
- Transformations du bâtiment Wellness n° 149A.

Conclusion

Le Conseil communal espère que vous avez pris du plaisir à lire la présente édition du journal « Infos commune ». Il vous remercie de votre bienveillance et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour un prochain numéro.



**Bonnes Fêtes de fin d'année et
meilleurs vœux pour 2017.**